

La Sunna veut qu ' on se dépêche à rompre le jeûne le soir

Je demande si la rupture du jeûne est une prescription obligatoire ou pas ?
Quand le musulman se rend à la mosquée pour la prière du Maghrib au moment de la rupture du jeûne, doit-il (ou elle) procéder d ' abord à la rupture du jeûne avant d ' aller participer à la prière collective ou agir inversement ?

Louange

à Allah

La Sunna veut qu ' on

s ' empresse à rompre le jeûne. C ' est ce qu ' indiquent les hadiths. D ' après Sahl ibn Saad, le Messenger d ' Allah (bénédictioin et salut soient sur lui) a dit : « Les gens seront toujours bien aussi long temps qu ' ils hâtent la rupture de leur jeûne (rapporté par al-Boukhari (1821) et par Mouslim 1838).

Il convient de s ' empresser à rompre son jeûne par quelques petites bouchées

destinées à calmer la faim. Et puis on va accomplir la prière. Ensuite, on revient manger à son aise. C ' est ce que faisait le Prophète (bénédictioin et salut soient sur lui).

Anas

ibn Malick (P.A.A) a dit : « Le Prophète (bénédictioin et salut soient sur lui) rompait son jeûne avant la prière ; il absorbait quelques dattes fraîches. A défaut, il prenait [n ' importe quelles] dattes.

Quand

il n ' en disposait pas, il se contentait de quelques gorgées d ' eau ». (rapporté par at-Timidhi, Sunan, 632 et déclaré authentique par al-Albani dans Sahih d ' Abou Dawoud, 560.)

Al-Moubarakfour

dit dans son commentaire du hadith : « Il fait allusion au caractère parfait de la recommandation de rompre très vite le jeûne).